

COMMUNE DE VILLERS LA CHEVRE**REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION**
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2012

L'an deux mille douze, le dix huit Juin, à 19 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LAHURE Bernard, maire.

Présents : MM. LAHURE Bernard, BRAQUET Michel, DALLE NOGARE Renzo, NARDESE Jean-Louis, et VELOSO Jean-Louis, et Mmes DIMITRIJEVICH Jocelyne, et STRANIERO Céline.

Absents excusés : MM., HARDOUIN Jean-Paul, LAMBERT Eric et WAEYENBERGH Luc et Mme STOFFEL Monica

Procuration : M.me STOFFEL Monica a donné procuration à M NARDESE Jean-Louis, M WAEYENBERGH Luc a donné procuration à Mme DIMITRIJEVICH Jocelyne et M LAMBERT Eric a donné procuration à M DALLE NOGARE Renzo.

Secrétaire de séance : Monsieur NARDESE Jean-Louis

ORDRE DU JOUR

- 1 - Travaux de restauration de l'église : choix d'un coordonnateur S.P.S. ; (1.1)
- 2 - Travaux bâtiment mairie : mise en conformité électrique et énergétique du bâtiment ; (1.1)
- 3 - Questions diverses

DELIBERATION 2012.021 : Travaux de restauration de l'église : choix d'un coordonnateur S.P.S. (1.1)

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'avoir un coordonnateur pour une mission Sécurité et Protection de la Santé (S.P.S) pour les travaux de restauration de l'église. Plusieurs devis ont été demandés à différents cabinets.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- décide de retenir la société PREVLOR BTP, 112, rue des Froissards 54530 Pagny-sur-Moselle, pour un montant de 1 396,93 € TTC afin d'assurer la mission S.P.S ;
- autorise le Maire à signer le devis correspondant.

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2012.022 : Travaux bâtiment mairie : mise en conformité électrique et énergétique du bâtiment (1.1)

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'entreprendre quelques travaux sur le bâtiment de la mairie afin qu'il soit aux normes énergétiques et électriques. Plusieurs devis ont été demandés à diverses entreprises.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- de retenir la société BERARDI, 14, rue Loucheur 54590 HUSSIGNY, pour un montant de 6 070,61 € TTC, afin de changer les fenêtres du rez-de-chaussée du bâtiment ;
- de retenir la société ENERGIES TECH, 17, rue de Longwy 54720 CUTRY, pour un montant de 10 652,05 € TTC, afin d'installer une chaudière électrique et de changer les radiateurs du bâtiment ;
- autorise le maire à signer les devis correspondants.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

Numéro DELIB	N°	Thème	Objet de la délibération	N° de page
2012.021	1.1	Marchés publics	Travaux de restauration de l'église : choix d'un coordonnateur S.P.S.	2012-011
2012.022	1.1	Marchés publics	Travaux bâtiment mairie : mise en conformité électrique et énergétique du bâtiment	2012-011

LAHURE Bernard	
DIMITRIJEVICH Jocelyne	
STRANIERO Céline	
NARDESE Jean-Louis	
BRAQUET Michel	
DALLE NOGARE Renzo	
VELOSO Jean- Louis	